

Identité du vendeur ou du prestataire

FACTURE N°

23

BQ

E.A.R.L de BROVAL - BIAS

Sté Civile au Capital de 67 500 Euros
47300 VILLENEUVE-SUR-LOT
Tél. 05 53 70 40 12
R.C.S. N° D 318 531 860
Tribunal de Commerce de Villeneuve
N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 92 318 531 860

Nom et adresse du client

KURTZ Julien
"Danton"
47500 Funez

n° TVA intracommunautaire

LE 23/09/25

N° du bon de commande :

Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	Total H.T.
Pousins démaillés	510	215	1096 50
+1% gratuit			
Pintadeaux démaillés	100	327	327 00

Bât N°31 - VO47C20

rés le 01/09/25 - SOCAVIC - XL4515

Bât N°1 - VO82BRE rés le 10/08/25

GRIGNAND / GALOR

Acceptant le règlement des sommes
dus par chèques libellés à son nom en
sa qualité de membre d'un Centre de
Gestion agréé par l'Administration
Fiscale

TOTAL H.T.

1423 50

T.V.A. 5,5 %

78 29

TOTAL T.T.C.

1501 79

Date de règlement :

Date de la livraison ou de la prestation : 23/09/25

Mode de règlement : Virement.

Conditions d'escompte pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).